



Communiqué de presse

La Représentante Spéciale des Nations Unies chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, Zainab Bangura appelle à une Action à l'égard des Auteurs des Viols Ignobles à Walikale, en République Démocratique du Congo.

New York, 29 juillet 2016 : Il y a six ans, dans le territoire de Walikale, en Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo (RDC), des civils résidant dans treize villages sur la route Kibua-Mpofi ont été attaqués par une coalition d'environ 200 soldats appartenant à la milice Maï Maï Sheka /Nduma Défense of Congo, dirigée par Ntabo Ntaberi Sheka; les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR), dirigées par Serafin Lionso; et un groupe de déserteurs de l'armée.

Sur une période de quatre jours (du 30 juillet au 2 août 2010), 387 civils, dont 300 femmes, 55 filles, 23 hommes et 9 garçons ont été systématiquement violés et soumis à d'autres formes de violences sexuelles par ces assaillants, dans l'un des pires incidents de viol de masse en RDC. Au cours de ces attaques, d'autres violations des droits de l'homme telles que des meurtres, des mauvais traitements, des enlèvements et des pillages ont été perpétrées, avec un total de 1.429 victimes affectées. La gravité de ces crimes indique qu'ils étaient non seulement orchestrés sous le commandement de Ntabo Ntaberi Sheka, mais qu'ils ont aussi été utilisés dans le cadre d'une stratégie délibérée visant à cibler et intimider la population civile, en particulier les femmes et les filles.

Six ans plus tard, nous saluons la résilience des survivants puisqu'ils continuent à attendre que les auteurs soient traduits en justice. La communauté internationale est avec eux et ne reculera pas dans la quête de responsabilité pour ces crimes.

«Le gouvernement congolais a déjà réalisé des enquêtes sur les viols de Walikale et a émis huit mandats d'arrêt pour ces crimes contre l'humanité », a affirmé la Représentante Spéciale Bangura.

En Mars 2016, les autorités de la justice militaire de la province du Nord-Kivu ont inclus les viols de Walikale sur la liste des cas prioritaires d'une grande préoccupation internationale, pour des poursuites immédiates au niveau national. Il est donc temps pour le Gouvernement d'appliquer les mandats d'arrêt existants et de traduire les auteurs en justice, y compris Mr. Serafin Lionso, qui est actuellement en détention. En outre, avec le soutien régional et international, des efforts doivent être faits pour arrêter immédiatement Mr. Ntabo Ntaberi Sheka, qui est sous sanction du Conseil de Sécurité des Nations Unies et continue à commettre d'autres crimes.

« Mon bureau poursuivra son soutien aux efforts de la RDC pour lutter contre les crimes de violence sexuelle », a affirmé la Représentante Spéciale Bangura.

« Nous ne devons jamais oublier les victimes de l'un des plus choquants viols de masse de l'histoire récente. Pour toutes les victimes de Walikale et bien d'autres,



OFFICE OF THE SPECIAL REPRESENTATIVE OF THE SECRETARY-GENERAL ON
SEXUAL VIOLENCE IN CONFLICT

nous affirmons que la justice peut avoir été retardée, mais elle ne peut être déniée. Comme Walikale se souvient aujourd'hui, le monde se souviendra, et continuera à appeler à la poursuite de tous les auteurs, à des réparations pour les victimes, et à la dissuasion de pareils crimes dans l'avenir », a-t-elle souligné.

Pour toute question de presse, prière de contacter Letitia Anderson, Bureau de la Représentante spéciale sur les violences sexuelles en conflit, New York. Tel: +1 212 963 0910; andersonl@un.org